

Agrégation interne de Lettres

Session 2005

RAPPORT SUR LA GRAMMAIRE

Emmanuel Deronne
MCF IUFM de Lorraine

Ce rapport a été établi, selon la tradition, sur la base des notes prises par les membres des différentes commissions sur chaque prestation et sur les remarques et réflexions complémentaires orales ou écrites qu'ils ont bien voulu formuler, ce dont nous les remercions.

Nous tenons à rappeler avant tout qu'il ne saurait être question de sous-estimer la charge de travail que représente, en plus d'une charge d'enseignement, la préparation d'un tel concours. Les constats qui vont suivre visent donc avant tout à permettre aux candidats de mieux situer les enjeux et les difficultés de cette épreuve.

C'est dans cet esprit que nous avons essayé d'adjoindre aux éléments de constat des éléments d'analyse voire d'explication susceptibles d'éclairer les candidats sur l'esprit de la préparation convenant à une telle épreuve. Les remarques, conseils et réflexions figurant dans les rapports antérieurs n'en gardent pas moins leur valeur, d'autant plus même que nous avons volontairement décidé de ne pas les répéter systématiquement.

Nous procéderons d'abord à un rappel des *conditions de l'épreuve* afin d'éviter aux candidats des erreurs d'appréciation ou des confusions sur des points élémentaires. Nous avons classé ensuite les *sujets proposés* lors de cette session en indiquant leur fréquence relative. Les *résultats chiffrés* qui suivent nous ont amenés à proposer un essai de typologie des catégories de prestations observées, typologie illustrée par des extraits de commentaires représentatifs émanant de différentes commissions. C'est enfin à partir de quelques *réflexions générales* sur les types de conceptions linguistiques en jeu que seront émises des *propositions* qui seront renforcées par l'évocation des pistes principales de traitement d'un *sujet* effectivement proposé lors de cette session.

1. Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve de grammaire est préparée en même temps que l'explication à partir d'un sujet concernant tout ou partie du texte donné en explication (deux candidats, ne tenant pas compte de cette précision, ont laborieusement essayé de traiter la notion proposée dans tout le texte...).

Certains candidats sous-estiment cette partie de l'épreuve au point de se présenter devant le jury en déclarant ne pas avoir pu consacrer de temps à la préparation de la question de grammaire. Dans tous les cas, le jury a incité le candidat à s'exprimer néanmoins sur la notion proposée et il a constaté systématiquement des lacunes qui laissent penser que le manque de temps évoqué n'était pas la vraie raison de l'abandon de cette partie de l'épreuve.

Lors de son exposé, le candidat choisit librement de commencer par l'explication de texte ou par la grammaire. Après ses deux exposés successifs, la reprise se fait dans le même ordre que celui qu'a choisi le candidat. Nous n'avons pas de conseil à donner de ce point de vue. Le candidat peut choisir sereinement l'ordre qu'il préfère: cela n'a aucune incidence sur la note et nous n'avons pas constaté qu'un ordre soit plus avantageux que l'autre.

Nous nous permettons d'attirer l'attention des candidats, même si cette erreur est statistiquement peu fréquente, sur une confusion curieuse entre l'épreuve d'explication de texte et l'épreuve de grammaire. Peut-être parce que leur conception de la stylistique est assez floue, certains candidats proposent en effet d'étranges amalgames entre grammaire et explication.

Quelques-uns (le rapport sur l'explication de l'an dernier le signalait) parsèment leur explication d'analyses grammaticales, d'ailleurs le plus souvent traditionnelles et sans aucun intérêt pour l'interprétation du texte.

Pour ce qui nous concerne plus précisément, plusieurs candidats se livrent à des analyses stylistiques ou pseudo-stylistiques qui ne sont pas attendues et ne valorisent pas leur exposé. Plus exactement, dans certains cas, le recours à des notions littéraires ou stylistiques remplace une analyse linguistique que le candidat ne peut réaliser. Il parlera ainsi du "thème" du texte au lieu d'analyser la progression thématique comme le sujet l'y invite. Dans d'autres cas, le candidat se sert d'analyses stylistiques pour justifier ou approfondir son classement des occurrences, ce qui ne saurait être de bonne méthode. Dans certains cas enfin, des candidats qui ont bien maîtrisé leur notion se permettent d'ajouter à leur analyse linguistique des remarques stylistiques fines qui renforcent l'idée de leur maîtrise de compétences linguistiques au service de la littérature, ce qui ne peut évidemment que réjouir le jury.

L'exposé de grammaire peut occuper légitimement dix minutes du temps total imparti, qui est de 40 minutes. Le candidat est libre de gérer son temps comme il

le souhaite. Peu de candidats dépassent les 10 à 12 minutes. Quelques-uns sont allés jusqu'à 15 minutes, choix stratégique visant à mieux développer leurs analyses. Il faut néanmoins veiller à consacrer un temps suffisant à l'explication...A de rarissimes exceptions près (perte de moyens), les candidats qui ne consacrent que deux ou trois minutes à cet exposé le font sciemment en raison de l'impossibilité pour eux de traiter la notion proposée. Ce n'est pas un problème de gestion du temps.

L'exposé de grammaire se compose successivement des parties suivantes:

Eléments de définition et de problématisation de la notion à traiter
(la définition est souvent trop sommaire, parfois plaquée parce que sans rapport avec les occurrences effectives du texte proposé; la problématisation est assez souvent insuffisante)

Relevé exhaustif des occurrences
(très souvent, le relevé est incomplet... ou excédentaire, pour des raisons de fond, nous le craignons, mais aussi en partie par manque de vigilance)

Classement des occurrences servant de cadre à une analyse argumentée
(certains candidats ne procèdent pas au classement des occurrences ou bien ne justifient pas ce classement; plusieurs commissions signalent une nette tendance à ne plus utiliser de procédures du type de la substitution ou de la pronominalisation pour valider une analyse ou un classement)

L'analyse linguistique des textes anciens n'est pas au sens propre une analyse spécialisée de type historique. Il est cependant indispensable, au moins, de signaler en tant que tels, à leur propos, dans le cadre de l'analyse, tous les emplois qui n'existent plus en français moderne.

Traitement argumenté des difficultés
(il ne peut pas être efficace de passer sous silence les occurrences les plus difficiles à analyser: ce sont aussi les plus intéressantes. Nous engageons les candidats à indiquer clairement en quoi ces cas sont problématiques par rapport aux critères de classement qu'ils ont mis en œuvre; même s'ils n'ont pas de solution à proposer, cette analyse mettra en valeur leur honnêteté intellectuelle, leur rigueur et même souvent leur intuition linguistique: un problème repéré est un problème à moitié résolu).

Le candidat est enfin sollicité dans le cadre de l'entretien qui suit son exposé. Dans le temps très restreint dont ils disposent (environ 5 des 15 minutes de l'entretien), les responsables de la question de grammaire doivent, on le comprendra aisément, se contenter de vérifier s'ils ont bien compris la pensée du candidat sur un ou deux points ou bien l'invitent à revenir sur des contradictions, des omissions ou des erreurs. Dans les deux cas, il s'agit systématiquement de permettre au candidat de compléter sa prestation et d'en améliorer la prise en compte. Le candidat doit s'attendre à un entretien assez dense.

2. Les sujets proposés

Nous pouvons rappeler, comme l'a fait le rapport de l'année dernière, que le candidat n'est en rien obligé de louer le sujet qui lui est proposé. Certes, quand c'est possible, la notion proposée est en adéquation avec la compréhension du texte. Mais les extraits ne sont pas choisis prioritairement en fonction des notions linguistiques qu'ils illustrent et souvent, donc, la relation entre la notion de langue et l'analyse du texte ne peut être très étroite.

Les sujets proposés sont variés, mais certains sont nettement plus fréquents que d'autres.

Leur degré de précision est relatif: il varie nécessairement en fonction du nombre d'occurrences présentes dans le passage. On lira ci-après, par exemple, des sujets aussi différents en extension que "Modes et temps du verbe", "Les temps de l'indicatif", "Le présent, le passé composé et l'imparfait" ou "Le présent de l'indicatif".

La liste des sujets proposés ne peut être organisée en fonction de critères rigoureusement scientifiques étant donné l'imbrication des niveaux d'analyse (point sur lequel nous nous attarderons ci-après). Elle est en outre en partie conventionnelle (cf. par exemple, "les fonctions de l'adjectif qualificatif" sont classées par rapport au GN seulement et "les subordonnées relatives" regroupées avec les autres subordonnées alors qu'elles s'inscrivent le plus souvent dans le SN): nous avons évité de répéter les sujets en deux points de la liste, ce qui aurait faussé les proportions.

Les sujets ont été regroupés simplement selon *l'entrée* (le domaine d'analyse) à laquelle correspond leur formulation. Mais, nous tenons à le préciser ici et nous reviendrons sur ce point capital dans la suite de ce rapport, qu'il s'agisse de traiter "l'article défini" (entrée par les parties du discours), les "déterminants" (entrée syntaxique) ou les "déictiques" (entrée énonciative), il est nécessaire pour chacun de ces sujets de mettre en œuvre une analyse plurielle, à plusieurs dimensions ! De même, "temps" et "modes" constituent des "entrées" morphologiques qui ne dispensent en aucun cas le candidat de se livrer à leur propos à une analyse de leurs éventuelles valeurs, modales (par exemple pour un emploi injonctif du subjonctif non subordonné), sémantiques (par exemple la valeur aspectuelle accomplie des temps composés) et éventuellement textuelles (par exemple dans le cas du couple hiérarchisé imparfait/ passé simple).

Plusieurs membres du jury signalent ainsi que de nombreux sujets ont été nettement sous-estimés. Le candidat ne doit pas se fier à la simplicité de la formulation du sujet, simplicité qui n'est qu'apparente.

Remarque : Les sujets sont suivis du nombre de fois où ils ont été proposés quand ce nombre dépasse l'unité. Ils sont précédés de la mention "sujet(s) mixte(s)" quand ils comportent deux (le cas échéant trois) notions qui devraient prendre place chacune à un endroit différent de la liste.

LISTE DES SUJETS

Entrée lexicale

Les mots construits

Entrée morphologique

Modes et temps verbaux.

Les modes verbaux (2).

Les modes personnels des verbes. Le subjonctif (2).

Les modes impersonnels. Le participe (3). Les participes passés (2). Le participe passé passif. Les formes adjectivales du V. Les formes en "-ant" (5). L'infinitif (ou "Les infinitifs") (12).

Les temps du verbe. Les temps de l'indicatif (5). Le présent (4). Futur et conditionnel (2). (cf. aussi en fin de liste "valeurs et emplois (de tel temps)")

Sujet mixte : Les formes composées du verbe.

Entrée syntaxique

Les GN dans le texte.

Les déterminants (2). Les déterminants primaires. Déterminant et absence de déterminant. L'emploi du déterminant zéro.

Article et absence d'article (2)

La détermination du nom. Les compléments du nom

Les fonctions de l'adjectif. Epithètes et attributs. Les épithètes. La position de l'adjectif épithète (2). L'adjectif qualifiant.

(cf. aussi les subordonnées relatives)

Sujets mixtes : Les fonctions adjectivales.

Les P nominales (2). Les P a-verbales.

La valence verbale.

Le sujet (4).

Les compléments du verbe (4). La transitivité verbale. Le complément d'objet (2).

Les attributs (10). (cf. aussi ci-dessus). Le complément d'agent.

Les compléments circonstanciels (3) (cf. aussi, ci-après, les compléments de temps, de lieu, les outils de la comparaison, de la cause, de la conséquence).

Sujets mixtes : Les syntagmes prépositionnels. Les groupes prépositionnels et leur fonction. "À" et "de". "De" et "des". Syntaxe de l'infinitif.

Syntaxe de la P. Les structures de P. Les types de P (4).

Les constructions détachées. Les GN détachés dans le texte.

Présentatifs et impersonnels.

La P complexe.

Coordination et juxtaposition.

La subordination (ou "les subordonnées dans le texte") (15).

Les subordonnées conjonctives (à l'exception des circonstancielles). Les complétives.

Les subordonnées relatives (12)

Sujets mixtes : Relatives et complétives. Subordonnées relatives et pronoms relatifs.

Entrée "Grammaire textuelle"

La progression thématique (dans une partie du texte) (3).

Anaphore et cataphore.

L'anaphore dans le texte. Les anaphores nominales dans le texte. Les désignations d'Eve Chardon.

Sujet mixte: Les pronoms sujets.

Les connecteurs.

Passé simple, passé composé, imparfait. Imparfait et passé simple.

L'ordre des mots.

Entrée "Enonciation"

Modalités et modalisations. Les modalités de la P (2).

Les modalités interrogative, injonctive, exclamative (2). Questions et réponses dans la scène. Exclamation et interrogation (3). L'interrogation (3).

La négation (8). La négation syntaxique (3). La négation grammaticale.

Discours rapportés et représentations de discours autres.

Les déictiques. Les pronoms déictiques de première personne.

Entrée sémantique

Les compléments de temps (2). Les compléments de lieu.

Les outils linguistiques de la comparaison.

Les outils linguistiques de la cause et de la conséquence.

Les degrés de l'adjectif qualificatif (2).

Les marqueurs grammaticaux de la vérité générale dans le texte.

Sujets mixtes (valeurs et emplois de temps verbaux):

Valeur des temps des verbes conjugués à un mode personnel.

Valeurs des temps de l'indicatif.

Les tiroirs verbaux du présent, du futur et du conditionnel dans la scène.

Valeurs du présent et de l'imparfait.

Valeurs (ou "emploi") du présent de l'indicatif (2).

Entrée par "Les parties du discours"

Les substantifs.

L'adjectif qualificatif (ou "Les adjectifs") (9).

L'article (2). L'article défini. Les déterminants démonstratifs.

Les pronoms (6). Les pronoms personnels (4).

Sujets mixtes : Les indéfinis. Les démonstratifs (ou "Pronoms et déterminants démonstratifs") (7). Démonstratifs et possessifs. Le mot "ce". Être. Être et avoir.

Les prépositions

L'adverbe(8). Les adverbes en -ment. Les adverbes autres que de négation

Les conjonctions

Les mots subordonnants. "Si" (2).

Sujets mixtes : Que, qui et qu' ; qui et que (3); que (7); que et qu' ; "que" et "si".

3. Résultats chiffrés

Alors que 5 ou 6 candidats de plus que l'année dernière ont atteint la moyenne, la moyenne générale de l'épreuve stagne à 7,20 / 20, ce qui confirme la difficulté relative de cette partie d'épreuve. Cette moyenne est basse par rapport aux résultats globaux des admis définitifs.

Cette situation peut réjouir ceux qui, en raison de leurs connaissances et compétences dans ce domaine, peuvent creuser ici des écarts importants grâce à un coefficient qui est loin d'être négligeable.

Mais elle est surtout globalement inquiétante et peu compréhensible. Les Instructions officielles insistent, de façon homogène de l'école élémentaire au lycée, sur l'importance de l'enseignement de la langue et sur la vanité des simples étiquetages traditionnels. Elles valorisent une orientation résolument linguistique au service de la compréhension des textes, de leur interprétation et de l'écriture. Le jury s'étonne donc qu'une proportion non négligeable de candidats à ce concours interne, c'est-à-dire d'enseignants en poste en collège ou en lycée, semblent ne pas maîtriser des savoirs indispensables à leur enseignement.

D'autant qu'il s'agit là de connaissances transversales qui sont globalement indépendantes de la nature des textes au programme...

| Note : nombre de candidats |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 18 : 2 | 9 : 13 | 6 : 37 | 4 : 32 |
| 17 : 4 | 8 : 23 | 5 : 29 | 3 : 10 |
| 16 : 3 | 7 : 33 | | 2 : 14 |
| 15 : 9 | | | 1 : 6 |
| 14 : 5 | | | 0,5 : 1 |
| 13 : 9 | | | 0 : 2 (dont un abandon) |
| 12 : 9 | | | |
| 11 : 9 | | | |
| 10 : 18 | | | |
| soit 68 candidats | soit 69 candidats | soit 66 candidats | soit 65 candidats |

Nous avons adopté cette disposition en quatre colonnes parce que la répartition des résultats permet (même si on connaît les limites de ce type de classement) de classer les candidats en quatre catégories de taille presque identique: un quart des prestations se situe en effet entre 0 et 4, un autre quart à 5 ou 6, un troisième quart entre 7 et 9 et le dernier quart entre 10 et 18.

Nous tenterons d'établir ici les différents profils qui correspondent à ces zones de notation. Nous nous permettrons de reprendre ici quelques expressions très fréquentes dans les comptes rendus des catégories de prestations concernées: les guillemets ne nous ont pas paru utiles, mais il s'agit bien de citations de notes prises par les différentes commissions. Nous demandons aux lecteurs de considérer ces exemples comme des échantillons représentatifs de la grande hétérogénéité des prestations et d'un malaise certain dans la maîtrise de connaissances linguistiques parfois basiques (et en aucun cas, évidemment, comme un bêtisier).

Le premier quart, on s'en doute, est remercié de sa rigueur, de sa clarté.

On évoque un classement clair et une problématisation ferme. On parle d'étude fine et intelligente; d'une bonne intuition linguistique nourrie d'un savoir grammatical.

Les nuances importantes (entre 10 et 18 dans cette sous-catégorie que nous avons dégagée pour faciliter notre analyse) correspondent à la présence, même chez des candidats de valeur, d'omissions ou d'imprécisions (qualifiées par exemple de flottements dans l'analyse) qui ne remettent pourtant pas en cause la qualité du cadrage d'ensemble. Les propositions sont alors souvent qualifiées d'intuitions, ce qui signifie que l'analyse pour les justifier ou les expliquer est insuffisante.

Le second quart (noté de 7 à 9) comprend les candidats qui, pour maîtriser certaines facettes du problème et pour parvenir à un classement globalement pertinent, n'en commettent pas moins des erreurs parfois même qualifiées de grossières : on dit par exemple, que tel candidat s'égare parfois, par exemple en classant "néanmoins" parmi les adverbes de négation. Le classement peut être hétéroclite, le relevé non exhaustif et l'analyse peu approfondie.

On reconnaît à ces candidats des connaissances, mais souvent seulement théoriques: leurs connaissances sont trop peu sûres pour qu'ils parviennent à en tirer parti dans le traitement des données. Ils analysent avec difficulté les données, peut-on lire.

Le troisième groupe de candidats (noté 5 ou 6) s'efforce d'élaborer un classement viable, mais s'engluie dans la grammaire traditionnelle. On évoque des connaissances datées, non réactualisées (à propos des pronoms, par exemple); une description uniquement traditionnelle, sans problématisation; un bagage grammatical extrêmement traditionnel, qui montre vite ses limites (à propos de l'article, par exemple); des analyses très scolaires sans apport de la linguistique (à propos des démonstratifs, par exemple), ou même des "connaissances scolaires qui s'effritent" (à propos de la subordination). On signale l'absence de maîtrise de distinctions élémentaires : anaphore / cataphore; déictique / anaphorique; pronoms autonomes ou nominaux / pronoms substitués.

Enfin, le quatrième quart comprend les candidats qui n'ont pas traité la question de grammaire ou prononcent seulement quelques mots ou, ce qui revient à la même chose, ceux qui proposent seulement une analyse stylistique; ceux qui ne peuvent proposer aucune définition; ceux dont le relevé est incomplet ou n'est suivi d'aucun classement (à propos de sujets tels que "les adverbes" ou "la négation", par exemple); ceux dont l'analyse est absente ou erronée et qui sont considérés comme n'ayant aucune connaissance grammaticale. On note par exemple que certains candidats confondent les pronoms avec les substantifs, les pronoms indéfinis avec les déterminants. D'autres ont oublié l'existence de l'attribut du complément d'objet. D'autres limitent leur relevé des propositions subordonnées, de façon totalement arbitraire, soit aux complétives, soit aux relatives ou encore ne relèvent pas les subordonnées circonstancielles quand on leur propose comme sujet "les compléments circonstanciels". D'autres enfin utilisent sans les maîtriser des éléments de terminologie moderne (par exemple l'opposition adjectifs classifiants / non classifiants).

Si nous avons pris le soin d'évoquer de nombreux exemples, en citant éventuellement les sujets correspondants (ils ont tous été proposés plusieurs fois), c'est d'abord pour prouver qu'il existe un problème de fond dans la préparation de cette épreuve (et bien plus largement, c'est à craindre, dans l'enseignement de la langue française en collège et en lycée). Mais c'est aussi pour rassurer les candidats qui pourraient croire que le jury fait preuve d'une sévérité extrême et que leurs connaissances "moyennes" leur enlèvent l'espoir de réussir cette épreuve. Sans exagération, on pourrait presque dire que les candidats relevant de cette dernière catégorie ne maîtrisent plus du tout la description de leur langue. Ce phénomène serait anodin s'il ne concernait que quelques candidats troublés par l'émotion. Mais il concerne un quart des candidats au concours le plus élevé de l'enseignement, et même en l'occurrence un quart de ceux qui ont franchi déjà la barrière des épreuves écrites.

4. Perspectives générales

Quelles sont les causes à la fois de ce niveau général et des difficultés très importantes de plus de la moitié des candidats?

Ce n'est pas la nature des sujets qui est en cause. Ils sont prévisibles, classiques, et il est donc possible à la fois de les comprendre et de s'y préparer.

La preuve en est que plusieurs des notes les plus basses ont été attribuées à des candidats qui se sont vu proposer des sujets tels que "la subordination", "les subordonnées relatives", "les démonstratifs" ou encore "les déterminants".

A titre indicatif, afin que l'on puisse constater leur nature et leur variété, nous avons établi une liste des sujets ou types de sujets proposés plusieurs fois que l'on peut signaler comme les moins bien réussis (nous les avons classés dans l'ordre croissant de réussite, les trois derniers correspondant à la moitié des prestations au-dessus de 6/20) : les subordonnées relatives; les progressions thématiques, anaphores etc.; le présent et les valeurs du présent; les déterminants; la négation; les participes, les formes en "-ant" etc.; l'adverbe; les pronoms; les pronoms personnels; déictiques et démonstratifs.

Ce n'est pas non plus, nous l'affirmons, parce que les commissions auraient des lubies ou des manies. Nous avons insisté sur le rôle positif de la reprise et nous renouvelons ici l'affirmation selon laquelle les membres des différentes commissions sont ouverts à toute description cohérente des faits à analyser. Ils attendent du candidat, on l'a rappelé, de ne pas esquiver les problèmes et de proposer une analyse rigoureuse, méthodique, quitte à reconnaître finalement que l'analyse de tel phénomène ne peut aller plus loin.

Le problème n'est donc pas le choix de LA bonne théorie linguistique. Il est bien plutôt, selon nous, dans la conception de la langue et de l'analyse linguistique qui prévaut chez les candidats. Cette analyse nous amène à remettre en perspective très rapidement et de façon simpliste le statut de la grammaire traditionnelle, à laquelle de nombreux candidats font encore confiance, même quand ils ne la maîtrisent plus...

La grammaire traditionnelle n'est pas critiquée ni condamnée par un souci gratuit de modernité ou par fantaisie. Si elle montre vite ses limites dans l'analyse des phénomènes linguistiques, comme nous l'avons rappelé en évoquant certains commentaires, c'est tout simplement par ce qu'elle n'est ni scientifique, ni linguistique, ni même cohérente. Par exemple, sa terminologie, à laquelle certains candidats croient pouvoir se fier aveuglément, est défectueuse: elle est établie à partir de critères disparates, avec par exemple un "passé composé" qui n'est pas en relation avec le "passé simple" mais avec le "présent", tandis que le "futur antérieur" correspond au "futur simple" etc. Elle nomme "compléments d'agent" des compléments qui ne comportent pas la mention

d'agents. Bref, sa représentation de la langue comme système de relations limpide entre syntaxe et sémantique est fautive, à un point tel qu'elle a jeté à tort le discrédit sur la sémantique.

La version scolaire de la grammaire générative, qui lui a succédé ou plutôt a essayé de lui succéder dans les années 80, n'a pas gagné son combat et se trouve aujourd'hui amalgamée peu ou prou à la grammaire traditionnelle dans les manuels. Elle a permis d'accomplir certains progrès, mais en syntaxe seulement.

Or la richesse des recherches en linguistique depuis plusieurs décennies a amené à juste titre à prendre en compte d'autres gammes de phénomènes, qu'il s'agisse du domaine de l'énonciation au sens large avec les déictiques, les actes de langage, les registres de langue etc., ou du domaine de la cohésion textuelle avec les anaphoriques, l'opposition entre thème et propos (ou rhème) et les progressions thématiques, les connecteurs, la hiérarchisation des temps dans les systèmes de temps (par exemple avec l'opposition passé simple, présent de narration, passé antérieur / imparfait, plus-que-parfait etc.)...

Cette pluralité d'approches est globalement reconnue par les Instructions officielles, qui recourent par exemple à des oppositions du type grammaire de phrase / grammaire de texte à l'école élémentaire ou encore grammaire de phrase / grammaire de texte / grammaire de discours au collège. Les thèmes évoqués ci-dessus sont d'ailleurs pris en compte pour la plupart dès l'école élémentaire (cf. par exemple la collection *Grammaire pour lire et pour écrire* de Roberte Tomassone).

Bref, les types d'analyse, inspirés de façon plus ou moins maladroite et exhaustive de courants modernes de la linguistique, se sont succédé de façon relativement rapide pendant ces trente dernières années. Il s'ensuit un malaise certain. Une partie des enseignants a perdu ses repères et manque de foi dans les progrès effectifs de la linguistique que l'institution leur demande de mettre en œuvre dans le cadre d'un enseignement décroisé. Certains regrettent encore avec nostalgie l'époque "idyllique" de la grammaire traditionnelle, celle de l'absence de questionnement sur la langue.

D'autres ont essayé d'actualiser leurs connaissances et de recourir aux notions modernes, mais visiblement ne les maîtrisent pas (inversions, confusions...). Inutile de rappeler que d'autres, enfin, maîtrisent ces notions et sont conscients des problèmes et des hypothèses ou réponses récentes. Ces candidats n'ont pas besoin de conseils de préparation.

5. Propositions

De notre point de vue, la solution pour les candidats à ce concours (et pour les enseignants en poste qu'ils sont aussi...) nous semble consister dans une remise à plat du domaine en question.

Certains, devant l'ampleur de la tâche, pourraient se réfugier vers un retour musclé à la description traditionnelle de la langue. Nous venons d'insister sur le fait que leurs efforts ne seraient pas récompensés: cette analyse traditionnelle est reconnue unanimement comme insuffisante et même dangereuse.

Afin de se persuader intimement que cette conception de la langue n'est pas viable, nous conseillons au contraire aux candidats qui resteraient malgré tout sceptiques de parcourir des ouvrages qui mettent en valeur ce caractère inabouti de la grammaire traditionnelle. Nous pensons notamment à la classique *Histoire de la grammaire scolaire* d'André Chervel (Payot, 1977), qui, à travers son histoire passionnante, mouvementée et désordonnée, rappelle les fonctions hétéroclites successives de la grammaire scolaire. Nous suggérons aussi la consultation sur un ou deux thèmes précis au moins de la *Grammaire critique du Français* de Marc Wilmet (Hachette Supérieur / Duculot 1997), qui montre l'hétérogénéité des analyses et des terminologies.

Il serait ensuite utile pour les candidats, lors de leur étude de certains des ouvrages qui leur ont été conseillés les années précédentes, de repérer précisément à cette occasion tous les éléments traditionnels qui sont aujourd'hui rejetés. Ce travail est indispensable à la problématisation demandée pour cette épreuve. On ne peut pas croire aujourd'hui que les notions de circonstanciel, de pronom, de phrase, de subordonnée ou d'adjectif "qualificatif" ne sont pas problématiques!

Le candidat devra disposer d'ouvrages de référence comme les grammaires de Riegel ou d'Eluerd citées dans le rapport de l'année dernière. Nous lui conseillerons volontiers, étant donné ses conditions de travail, des ouvrages qui présentent en quelques pages, sous forme de fiches, des notions précises du type de celles qui sont proposées au concours. Le *Précis de grammaire pour les concours* (Bordas, 1991) de Dominique Maingueneau et la *Grammaire du français* (Livre de poche, 1994: inutile de lui préférer l'édition plus volumineuse qui lui associe un dictionnaire orthographique!) de Delphine Denis et Anne Sancier-Château relèvent de cette catégorie.

Au lieu de considérer cette étude comme une tâche fastidieuse relevant de la préparation artificielle d'un concours, le candidat pourrait considérer qu'il se fixe plutôt l'objectif de maîtriser les notions à enseigner dans le cadre de l'enseignement de la langue ou de celui des textes littéraires. La stylistique ne

consiste-t-elle pas à évaluer et à apprécier les choix personnels d'un auteur ? Cela suppose nécessairement de connaître les possibilités offertes par la langue. Soit dans le cadre de son enseignement soit en s'appuyant sur des extraits des œuvres au programme dans le cadre de sa préparation, le candidat aurait donc intérêt à s'exercer à traiter des phénomènes linguistiques sous plusieurs facettes, comme on le demande d'ailleurs également, évidemment, aux candidats au Capes.

Avant de proposer un exemple d'analyse de sujet, nous terminerons sur une dernière remarque. Certains candidats sont, nous l'avons rappelé, désorientés par la pluralité des entrées, des analyses possibles et souhaitables à propos d'un phénomène donné. Par exemple, certains candidats qui connaissent visiblement la notion de "déterminants" continuent à appeler "ce" de façon traditionnelle un "adjectif démonstratif" et ne pensent pas toujours, par ailleurs, à examiner si ce "déterminant démonstratif" est anaphorique ou déictique. Ils n'ont pas de vision d'ensemble de l'analyse de la langue et recourent assez aléatoirement à des terminologies diverses de façon non adéquate.

Il nous semble que ces candidats auraient intérêt à surmonter ce problème de fond, qui est du même ordre que la foi persistante dans la grammaire traditionnelle. Il pourrait convenir à certains d'entre eux de s'informer à ce propos sur des théories linguistiques qui répondent à une logique intégrative. Plusieurs théories linguistiques proposent en effet des modèles d'imbrication des différents domaines de l'analyse de la langue. Elles permettent d'entrer dans cette conception, aujourd'hui dominante et d'ailleurs sous-jacente dans les programmes, de la langue comme ensemble de systèmes en interaction, systèmes qui se complètent mais parfois aussi se concurrencent, entrent en conflit.

A titre d'*exemples* (et évidemment en aucun cas de doctrine, car il s'agit là d'un choix intellectuel personnel de l'enseignant), nous signalerons l'intérêt pour cette réflexion, parmi d'autres, des travaux de Bernard Pottier; d'Igor Mel'cuk et de sa théorie Sens-Texte, de Patrick Charaudeau et de sa *Grammaire du sens et de l'expression*, ou encore de Claude Hagège et de son ouvrage *L'homme de paroles* (Gallimard, coll. Folio Essais 1985), notamment chapitre IX, "Théorie des trois points de vue", pp. 275-311).

6. Exemple de sujet

Afin d'illustrer cette complexité systématique de l'analyse, cette interaction entre plusieurs niveaux, nous proposerons pour terminer une série de remarques méthodologiques (à distinguer d'un traitement modélisé: on se reportera à la page 2 pour revoir les parties qui composent un exposé de grammaire) sur un sujet effectivement donné. Il s'agit du sujet « Les compléments de temps dans Balzac, *Illusions perdues*, pp. 85-87 de l'édition Garnier-Flammarion (1990), de "Angoulême est une vieille ville" à "c'est vouloir le perdre". »

Voici, pour la clarté de la discussion, la liste des occurrences qui seront discutées:

(1) au temps des guerres religieuses (2) jadis (3) (d')autrefois (4) aujourd'hui (5) Vers le temps (6) où cette histoire s'y passa (7) Depuis longtemps (8) depuis trois siècles (9) puis (10) enfin (11) constamment (12) depuis neuf ans (13) sous l'Empire (14) ne...jamais (15) après deux cents ans d'habitation (16) après une alliance avec l'une des familles primordiales (17) d'hier (18) depuis quarante ans (19) constamment

Remarque: Nous avons choisi de renvoyer, avec un appareillage simplifié, pour les notions évoquées, aux ouvrages recommandés cités précédemment de M.Riegel, P.Charaudeau, D.Denis et D. Maingueneau.

La formulation du sujet propose une entrée par la *syntaxe*. Cette entrée sera première, mais elle n'exclut en aucun cas les autres points de vue sur la langue. Sémantique, grammaire de texte et énonciation avaient à être mobilisées également.

Syntaxiquement, donc, la formulation "compléments de temps" ne comporte pas le terme "circonstanciels". Cette absence devait être considérée comme une incitation à problématiser l'opposition compléments de verbe / compléments de phrase et même à vérifier si le mode d'intégration de ces "compléments de phrase" était toujours assimilable au fonctionnement des "circonstanciels". Les connecteurs posent un problème de ce point de vue.

En revanche, nous pouvons signaler que nous ne rencontrons pas dans le texte de compléments du V (que Denis p.444 nomme à propos du lieu "compléments circonstanciels intégrés", autrefois qualifiés de "compléments essentiels de temps"), du type "durer trois semaines".

Les compléments circonstanciels de temps (Riegel p.142, Denis pp.88-95: "compléments circonstanciels adjoints") sont théoriquement déplaçables et supprimables.

Un *classement des occurrences* de type syntaxique, dans un premier temps, permettait d'opposer, très classiquement, en apparence du moins (en l'absence de SN et de propositions subordonnées circonstancielles de temps):

Les SNPrép: (1) (5) (8) (12) (13) (15) (16) (18) (19)

Le pronom ou adverbe relatif où, (6) qui est complément circonstanciel de temps du verbe "se passer", cette subordonnée relative, expansion du SN "le temps", étant en outre déterminative.

Les adverbes: (2) (4) (9) (10) (11) (19)

Les adverbes de négation(14) ne...jamais

* Nous sommes d'ores et déjà gênés par (7) Depuis longtemps et (17) d'hier, qui tiennent du SN Prép et comportent un adverbe...

* Nous laissons en réserve la discussion de (3) sa force d'autrefois

Le "temps" étant une notion *sémantique*, il est possible et légitime d'évoquer à propos de ces occurrences des nuances sémantiques différentes, telles que la date (1) (2) (4) (5) (6) (9) (10); la date repérée comme postérieure à un événement (15) (16); la durée (13); la durée avec borne initiale (7) (8) (12) (17) (18). La terminologie varie dans ces domaines (cf. par exemple Maingueneau p.134), mais les faits ne sont pas très difficiles à identifier.

Le point le plus important ici est que la prise en compte de (14) "ne...jamais", adverbe de négation de sens temporel (par ex. Riegel p.312) amène à le joindre dans ce classement à (11) et (19) "constamment", si l'on accepte de considérer cet adverbe comme un équivalent approximatif de "toujours" (il appartient à la série "exceptionnellement", "rarement", "occasionnellement", "fréquemment"...). Il s'agit là d'indications de fréquence qui supposent une visée généralisante.

Le texte ne comporte pas, en revanche, de préposition ni d'adverbe correspondant à l'expression d'une opinion, du type "*dès six heures du matin*" ou "*il est déjà là*" (Charaudeau p.483).

Assumer les difficultés, c'est d'abord revenir aux problèmes de syntaxe.

Nous excluons (3) Sa force d'*autrefois*: il ne s'agit pas d'un complément de temps, mais d'un complément de détermination, même si sémantiquement il a une "valeur circonstancielle" (Denis p.362). On peut se reporter sur ce point également à Maingueneau p.195: les "noms déverbaux" (comme ici "alliance", "guerres", "habitation", et même "force", car cette catégorie ne se limite pas aux noms d'action) présentent ce genre de constructions variées.

En revanche, nous avons retenu le pronom relatif "où", qui peut posséder outre sa valeur locale une valeur temporelle (Riegel p.483, Denis p.470). De ce point de vue, il serait également légitime d'analyser ainsi "le moment où", "au moment où", "le jour où" sans en faire des locutions conjonctives.

Par ailleurs, on notera que dans (13) *assez calme sous l'Empire*, l'épithète détachée *assez calme* peut être accompagnée d'un complément circonstanciel de

temps comme si la copule être était présente (Riegel p.191 ne commente pas son exemple).

Enfin, dans (7) *depuis longtemps* et (17) *d'hier* au sens de "depuis hier", il est nécessaire de signaler que les adverbes ont un statut quasi-nominal, ce qui contredit la classification en parties du discours. Qu'un SN Prép comporte un adverbe au lieu d'un SN ne devrait pas échapper à un candidat qui se méfierait suffisamment de la complexité réelle de la langue française. A propos d'un autre sujet, une candidate a d'ailleurs relevé "un long temps" parmi les adverbes, en inversant le raisonnement, intuition qui a malheureusement abouti à une grave erreur.

Au-delà de ces analyses qui renvoient à la complexité ou à la fragilité de l'analyse syntaxique, il reste deux autres champs à explorer.

Si (10) "enfin" dispose d'une certaine mobilité dans la phrase, ce n'est pas le cas de (9) "puis", qui ne peut donc être classé sans commentaire dans la catégorie des compléments circonstanciels. Il était nécessaire de situer au niveau de la *cohésion du texte* le problème de ces connecteurs, qui n'en sont pas moins des "adverbes de temps" dans la classification en parties du discours, le terme de conjonction (de coordination) étant réservé à une liste très limitée de termes et l'appellation "mots de liaison" ne correspondant à rien de précis en français).

Ces "**connecteurs temporels**" (Riegel p.618) participent à l'organisation des récits (en l'occurrence, ici, de l'histoire d'Angoulême rapportée par Balzac). Leur rôle est donc plutôt transphrastique que phrastique.

Enfin, on ne pouvait manquer de distinguer de toutes les autres expressions (2) *jadis* (4) *aujourd'hui* (18) *depuis quarante ans* (et (3) *autrefois*, mais nous l'avons exclu).

Le repère temporel de ces expressions est le présent d'énonciation de Balzac écrivant. Balzac intervient dans son histoire d'Angoulême pour commenter a posteriori les événements qu'il rappelle. Ces interventions, *par ailleurs* très intéressantes pour l'explication, mettent en œuvre, pour ce qui nous concerne dans cette partie linguistique de l'épreuve, des éléments bien connus, à savoir des *déictiques*, et plus précisément des "**déictiques temporels**" (Maingueneau pp.133-4).

Un candidat moyennement informé a rappelé à juste titre que "demain" et "hier" étaient des déictiques, mais n'a pu étendre la même analyse aux autres expressions, comme s'il s'agissait là du souvenir d'exemples-types plutôt que de la mise en œuvre de catégories bien maîtrisées.

Enfin, en revanche, (17) *d'hier* (= depuis hier), on peut le signaler, n'est pas un véritable déictique dans ce texte. On peut lui substituer sans difficulté, semble-t-il, "depuis la veille", ce qui conviendrait mieux au présent de vérité générale.

Bref, ce sujet ne recelait aucun piège, dans la mesure où toutes les principales notions à évoquer (complément circonstanciel, connecteurs, déictiques) sont bien connues. On sensibilise d'ailleurs les élèves à ces notions, sans lesquelles il serait impossible de comprendre le moindre enchaînement chronologique, d'identifier des personnages ou de comprendre le moindre dialogue.

La relation du sujet avec la nature de l'extrait proposé était cette fois assez étroite: cette analyse renvoie au statut d'historien et de commentateur du passé proche que s'attribue ici Balzac romancier.

La difficulté consistait, consistait *seulement*, dirons-nous, à maîtriser clairement les différents niveaux d'analyse et à organiser méthodiquement un exposé qui prenne en compte successivement et avec un souci de problématisation linguistique et d'approfondissement progressif les différents niveaux d'analyse *complémentaires* qu'il était indispensable de mettre en œuvre. Que telle ou telle difficulté n'ait pas reçu de solution après avoir été signalée ou même que telle ou telle subtilité n'ait pas été perçue n'empêcherait pas d'attribuer la moyenne à une prestation qui montrerait une maîtrise des trois niveaux évoqués.

Dans leur enseignement en collège (avec les séances à dominante langue ou même à entrée langue) ou en lycée (dans le cadre des séances de langue et dans le cadre de l'analyse littéraire des textes), les candidats ont nécessairement l'occasion d'approfondir et de mettre à l'épreuve la recherche d'un lien fort entre compréhension et interprétation des textes, écriture et traitement de notions linguistiques ainsi repensées. La même logique peut donc présider à leur enseignement et à leur préparation au concours, ce qui nous semble correspondre à l'esprit d'un concours professionnel.

ANNEXE

Extrait des *Illusions perdues* de Balzac

Angoulême est une vieille ville, bâtie au sommet d'une roche en pain de sucre qui domine les prairies où se roule la Charente. Ce rocher tient vers le Périgord à une longue colline qu'il termine brusquement sur la route de Paris à Bordeaux, en formant une sorte de promontoire dessiné par trois pittoresques vallées. L'importance qu'avait cette ville au temps des guerres religieuses est attestée par ses remparts, par ses portes et par les restes d'une forteresse assise sur le piton du rocher. Sa situation en faisait jadis un point stratégique également précieux aux catholiques et aux calvinistes ; mais sa force d'autrefois constitue sa faiblesse aujourd'hui : en l'empêchant de s'étaler sur la Charente, ses remparts et la pente trop rapide du rocher l'ont condamnée à la plus funeste immobilité. Vers le temps où cette histoire s'y passa, le Gouvernement essayait de pousser la ville vers le Périgord en bâtissant le long de la colline le palais de la préfecture, une école de marine, des établissements militaires, en préparant des routes. Mais le Commerce avait pris les devants ailleurs. Depuis longtemps le bourg de l'Houmeau s'était agrandi comme une couche de champignons au pied du rocher et sur les bords de la rivière, le long de laquelle passe la grande route de Paris à Bordeaux. Personne n'ignore la célébrité des papeteries d'Angoulême, qui, depuis trois siècles, s'étaient forcément établies sur la Charente et sur ses affluents où elles trouvèrent des chutes d'eau. L'Etat avait fondé à Ruelle sa plus considérable fonderie de canons pour la marine. Le roulage, la poste, les auberges, le charonnage, les entreprises de voitures publiques, toutes les industries qui vivent par la route et par la rivière, se groupèrent au bas d'Angoulême pour éviter les difficultés que présentent ses abords. Naturellement les tanneries, les blanchisseries, tous les commerces aquatiques restèrent à la portée de la Charente ; puis les magasins d'eaux-de-vie, les dépôts de toutes les matières premières voiturées par la rivière, enfin tout le transit borda la Charente de ses établissements. Le faubourg de l'Houmeau devint donc une ville industrielle et riche, une seconde Angoulême que jaloussa la ville haute où restèrent le Gouvernement, l'Evêché, la Justice, l'aristocratie. Ainsi, l'Houmeau, malgré son active et croissante puissance, ne fut qu'une annexe d'Angoulême. En haut la Noblesse et le Pouvoir, en bas le Commerce et l'Argent ; deux zones sociales constamment ennemies en tous lieux ; aussi est-il difficile de deviner qui des deux villes hait le plus sa rivale. La Restauration avait depuis neuf ans aggravé cet état de choses assez calme sous l'Empire. La plupart des maisons du Haut-Angoulême sont habitées ou par des familles nobles ou par d'antiques familles bourgeoises qui vivent de leurs revenus, et composent une sorte de nation autochtone dans laquelle les étrangers ne sont jamais reçus. A peine si, après deux cents ans d'habitation, si après une alliance avec l'une des familles primordiales, une famille venue de quelque province voisine se voit adoptée ; aux yeux des indigènes elle semble être arrivée d'hier dans le pays. Les Préfets, les Receveurs-Généraux, les Administrations qui se sont succédé depuis quarante ans, ont tenté de civiliser ces vieilles familles perchées sur leur roche comme des corbeaux défiants : les familles ont accepté leurs fêtes et leurs dîners ; mais quant à les admettre chez elles, elles s'y sont refusées constamment. Moqueuses, dénigrantes, jalouses, avares, elles se marient entre elles, se forment en bataillon serré pour ne laisser ni sortir ni entrer personne ; les créations du luxe moderne, elles les ignorent. Pour elles, envoyer un enfant à Paris, c'est vouloir le perdre.